

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN

Société en commandite par actions au capital de 371 579 286 euros
Siège social : 12, cours Sablon
CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme)
855 200 887 R.C.S. Clermont-Ferrand

Rectificatif à l'avis de réunion publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 3 mars 2014.

Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire :

Au 7^{ème} point, remplacer : "130 euros" par : "140 euros".

Deuxième résolution (*Affectation du résultat de l'exercice 2013 et fixation du dividende*) :

Après la phrase "la mise en paiement du dividende sera effectuée à compter du 23 mai 2014", ajouter : "La part du bénéfice distribuable correspondant aux actions auto-détenues au moment de la mise en paiement sera affectée au poste "report à nouveau"."

Cinquième résolution (*Autorisation à consentir au Président de la Gérance à l'effet de permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions, sauf en période d'offre publique, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions avec un prix maximum d'achat de 130 euros par action*) :

- dans le titre de la résolution, remplacer : "130 euros" par : "140 euros" ;

- au 1^{er} alinéa remplacer : "130 (cent trente) euros" par : "140 (cent quarante) euros" ;

- au 4^{ème} alinéa

remplacer : "€2 415 264 800 (deux milliards quatre cent quinze millions deux cent soixante quatre mille huit cent euros)" par : "€2 601 054 400 (deux milliards six cent un millions cinquante quatre mille quatre cent euros)" ;

remplacer : "€130 (cent trente euros)" par : "€140 (cent quarante euros)".

Le Président de la Gérance

1400562